



**Date : 2014-06-02**

**Objet : Projet de parc éolien communautaire Pierre-De Saurel  
Question complémentaire du 28 mai 2014 (DQ3, n°1)**

---

<b>Question 1</b>
Le réseau routier national (routes 132 et 235) a-t-il la capacité portante suffisante pour répondre aux besoins de l'aménagement du parc éolien Pierre-De Saurel et assurer la sécurité des usagers ?
<b>Réponse</b>
Les routes du réseau supérieur, telles que la route 132 et la route 235, ont une capacité portante adaptée à leur fonction qui est de permettre la circulation des biens et des personnes entre les municipalités. Elles ont la capacité de supporter la croissance et les variations ponctuelles de la circulation, tant au niveau du nombre que du type de véhicules.

Chantal Hudon, ing  
Service des inventaires et du plan  
Direction de l'Est-de-la-Montérégie  
Ministère des Transports du Québec  
201, place Charles-Le Moyne, 5e étage  
Longueuil, Québec J4K 2T5  
Téléphone : (450) 677-8974 poste 244